



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E122301

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2025

ÉDITÉ LE 14/11/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2008

Forme juridique : EURL

Capital : DEPUIS LE 24/08/2024

6 000

Raison sociale : DELAGE CHRISTIAN EURL

21 CHEMIN DU VIEUX FOUR À PAIN  
33500 NEAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LIBOURNE 501881882

Siret : 501 881 882 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 133 364 878 P 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 133 364 878 P 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/09/2024

Téléphone : 06 37 26 02 92

Portable : 06 37 26 02 92

Fax :

Site Internet : aucun

E-mail : eurldelagechristian@orange.fr

Responsabilité légale :

DELAGE CHRISTIAN ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 17/11/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 17/11/2021         |

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.